

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

Mission « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne »

Agence d'urbanisme de Reims

Place des Droits de l'Homme

CS 90 000

51 084 REIMS cedex

Tel : 03 26 77 42 89

Fabrication, fourniture et pose des équipements de mobiliers de signalétique relatifs aux Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

5 – Bordereau des prix

N° PRIX	DESIGNATION	PRIX H.T en Euros
SERIE 200 - PANNEAUX SD2 SUR MÂTS D'ACCOTEMENT		
PANNEAUX TYPE SD2 SUR MÂTS D'ACCOTEMENT REVETEMENT CL II		
201,11	<p>PANNEAU SD2 REVETEMENT CL II</p> <p>Panneau en aluminium dos laqué RAL6005, non traversant à fond RAL6005, Classe II, inscriptions blanches rétroréfléchissantes Classe II, conforme aux dispositions du CCTP.</p> <p>Ce prix s'applique à la signalisation d'entrée de ville de type SD2, laquée RAL6005, bords tombés et rails de fixation, posée sur mât d'accotement</p> <p>Il rémunère la fourniture du panneau et son laquage, son revêtement, l'application des textes et symboles, la mise en oeuvre d'un film anti graffiti, la fourniture des dispositifs de fixation et leur laquage RAL6005 (colliers), l'emballage et le transport jusqu'au lieu d'implantation, la fixation et le réglage des panneaux sur mât (série 1200), ainsi que la pose sous circulation et toutes sujétions.</p> <p>Le mètre carré :</p>	

N° PRIX	DESIGNATION	PRIX H.T en Euros
SERIE 300 - RELAIS D'INFORMATION SERVICE ET TOTEMS		
RELAIS D'INFORMATION SERVICE ET TOTEMS NON RETROREFLECHISSANTS		
301,11	<p>RELAIS D'INFORMATION SERVICE (générique ou de site) NON RETROREFLECHISSANT</p> <p>Ce prix s'applique au Relais d'Information Service, de dimensions 830 x 1850 mm en aluminium, double face, non rétroréfléchissant et son mobilier en fonte (borne), conformes aux dispositions du CCTP.</p> <p>Il rémunère la fourniture du Relais d'Information Service, son laquage, son revêtement, l'application des textes et symboles, la mise en oeuvre d'un film anti graffiti sur la totalité de sa surface (devant et dos), la mise en oeuvre du flash-code et de la puce NFC, la fourniture des dispositifs de fixation, le mobilier en fonte (borne), leur emballage et leur transport jusqu'au lieu d'implantation, la fixation et le réglage sur les massifs (série 2200), et toutes sujétions.</p> <p>L'unité</p>	
304,11	<p>TOTEM NON RETROREFLECHISSANT</p> <p>Ce prix s'applique au Totem, de dimensions 550 x 1700 mm en aluminium, double face, non rétroréfléchissant conforme aux dispositions du CCTP.</p> <p>Il rémunère la fourniture du totem, son laquage, son revêtement, l'application des textes et symboles, la mise en oeuvre d'un film anti graffiti sur la totalité de sa surface (devant et dos), la mise en oeuvre du flash-code et de la puce NFC, la fourniture des dispositifs de fixation, leur emballage et leur transport jusqu'au lieu d'implantation, la fixation et le réglage sur les massifs (série 2200), et toutes sujétions.</p> <p>L'unité</p>	

N° PRIX	DESIGNATION	PRIX H.T en Euros
SERIE 400 - SIGNALETIQUE D'ADRESSAGE		
SIGNALETIQUE D'ADRESSAGE		
401,00	<p>PLAQUE MURALE</p> <p>Ce prix s'applique à la plaque murale, de dimensions finies 350 x 500 mm en aluminium, simple face, non rétro réfléchissante et sa contre plaque de fixation, conformes aux dispositions du CCTP.</p> <p>Il rémunère la fourniture de la plaque murale, son laquage, son revêtement, l'application des textes et symboles, la mise en oeuvre d'un film anti graffiti sur la totalité de sa surface (devant), la mise en oeuvre du flash-code et de la puce NFC, la fourniture des dispositifs de fixation (sur mur, support ou grille), leur emballage et leur transport jusqu'au lieu d'implantation, la fixation et le réglage sur mur, grille ou sur support (série 1200), et toutes sujétions.</p> <p>L'unité :</p>	
402,00	<p>PUPITRE</p> <p>Ce prix s'applique au pupitre, de dimensions 900 x 700 mm en aluminium, simple face, non rétro réfléchissant et son mobilier en fonte (2 supports), conformes aux dispositions du CCTP.</p> <p>Il rémunère la fourniture du Pupitre, son laquage, son revêtement, l'application des textes et symboles, la mise en oeuvre d'un film anti graffiti sur la totalité de sa surface (devant), la mise en oeuvre du flash-code et de la puce NFC, la fourniture des dispositifs de fixation, le mobilier en fonte (2 supports), leur emballage et leur transport jusqu'au lieu d'implantation, la fixation et le réglage sur les massifs (série 2200), et toutes sujétions.</p> <p>L'unité :</p>	

N° PRIX	DESIGNATION	PRIX H.T en Euros
SERIE 500 - SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE		
SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE		
501,00	<p>Latte simple face fond "vert RAL6005" de dimensions variables rétro réfléchissante CLII (SIL)</p> <p>Latte en aluminium, à fond "vert RAL6005" rétro réfléchissant de classe II, inscriptions blanches rétro réfléchissantes de classe II, flèche blanche rétro réfléchissante de classe II et logo rétro réfléchissant de classe II.</p> <p>Ce prix s'applique au mètre-carré de latte, dos "vert RAL6005", fixée sur mât (série 1200) ou bi-mât (série 1300), de dimensions variable, simple face.</p> <p>Il rémunère la fourniture de la latte, son laquage, son revêtement, l'application des textes et symboles, la mise en oeuvre d'un film anti graffiti sur la totalité de sa surface (devant), la fourniture des dispositifs de fixation, l'emballage et le transport jusqu'au lieu d'implantation, la fixation et le réglage de la latte sur mât (série 1200) ou sur bi-mât (série 1300), ainsi que la pose sous circulation et toutes sujétions.</p> <p>Le mètre carré :</p>	
502,00	<p>Latte simple face fond "vert RAL6005" de dimensions variables non rétro réfléchissante (Signalétique piétons)</p> <p>Latte en aluminium, à fond "vert RAL6005" non rétro réfléchissant, inscriptions blanches non rétro réfléchissantes, flèche blanche non rétro réfléchissante et logo non rétro réfléchissant.</p> <p>Ce prix s'applique au mètre-carré de latte, dos "vert RAL6005", fixée sur mât (série 1200) ou bi-mât (série 1300), de dimensions variable, simple face.</p> <p>Il rémunère la fourniture de la latte, son laquage, son revêtement, l'application des textes et symboles, la mise en oeuvre d'un film anti graffiti sur la totalité de sa surface (devant), la fourniture des dispositifs de fixation, l'emballage et le transport jusqu'au lieu d'implantation, la fixation et le réglage de la latte sur mât (série 1200) ou sur bi-mât (série 1300), ainsi que la pose sous circulation et toutes sujétions.</p> <p>Le mètre carré :</p>	

N° PRIX	DESIGNATION	PRIX H.T en Euros
SERIE 600 - MODIFICATIONS DE PANNEAUX		
	MODIFICATIONS DE PANNEAUX	
603,10	<p>DEPOSE DE PANNEAU SUR MÂT OU BIMAT SURFACE < 2m²</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la dépose sous circulation d'un panneau sur mât ou bimât, de surface inférieure à 2m², et toutes sujétions.</p> <p>L'unité :</p>	
623,10	<p>REPOSE DE PANNEAU SUR MÂT OU BIMAT DE SURFACE < 2m²</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la repose sous circulation d'un panneau de surface inférieure à 2m² sur mât ou bimât, la fourniture des dispositifs de fixation, son transport au lieu d'implantation, la fixation sur le support, et toutes sujétions.</p> <p>L'unité :</p>	

N° PRIX	DESIGNATION	PRIX H.T en Euros
SERIE 1200 - MÂT D'ACCOTEMENT		
1202.00	<p>MÂT TYPE MB NON TRAVERSANT LG < 3,30 m (250 daN.m.)</p> <p>Mât non traversant de moment de renversement égal à 250 daN.m. Ce prix s'applique au mât de longueur inférieure à 3,30 m. Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture du mât rond en aluminium laqué RAL6005, de type non traversant y compris coulisseau et chapeau, dégageant un gabarit de 2,30 m sous l'empilage des panneaux, ainsi que la fourniture du dispositif d'ancrage (sabots, boulons et tiges d'ancrage); leur emballage et leur transport au lieu d'implantation, la mise en place et le réglage du mât sur le massif (série 2200), ainsi que la pose sous circulation et toutes sujétions.</p> <p>L'unité :</p>	
1203.00	<p>MÂT TYPE MC NON TRAVERSANT LG < 4,00 m (500 daN.m.)</p> <p>Mât non traversant de moment de renversement égal à 500 daN.m. Ce prix s'applique au mât de longueur inférieure à 4,00 m. Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture du mât rond en aluminium laqué RAL6005, de type non traversant y compris coulisseau et chapeau, dégageant un gabarit de 2,30 m sous l'empilage des panneaux, ainsi que la fourniture du dispositif d'ancrage (sabots, boulons et tiges d'ancrage); leur emballage et leur transport au lieu d'implantation, la mise en place et le réglage du mât sur le massif (série 2200), ainsi que la pose sous circulation et toutes sujétions.</p> <p>L'unité :</p>	

1204.00	<p>MÂT TYPE MD NON TRAVERSANT LG < 4,50 m (1000 daN.m.)</p> <p>Mât non traversant de moment de renversement égal à 1000 daN.m. Ce prix s'applique au mât de longueur inférieure à 4,50 m. Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture du mât rond en aluminium laqué RAL6005, de type non traversant y compris coulisseau et chapeau, dégageant un gabarit de 2,30 m sous l'empilage des panneaux, ainsi que la fourniture du dispositif d'ancrage (sabots, boulons et tiges d'ancrage); leur emballage et leur transport au lieu d'implantation, la mise en place et le réglage du mât sur le massif (série 2200), ainsi que la pose sous circulation et toutes sujétions.</p> <p>L'unité :</p>	
---------	---	--

N° PRIX	DESIGNATION	PRIX H.T en Euros
SERIE 1300 - BI-MAT D'ACCOTEMENT		
1322.00	<p>BI - MÂT TYPE MB NON TRAVERSANT (250 daN.m.) pour signalétique SIL ou piétons</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture de mât rond en aluminium laqué RAL6005 pour signalétique y compris chapeau, dégageant un gabarit de 0,70 m sous l'empilage des panneaux, ainsi que la fourniture du dispositif d'ancrage (sabots, boulons et tiges d'ancrage); leur emballage et leur transport au lieu d'implantation, la mise en place et le réglage du mât sur le massif (série 2200), ainsi que la pose sous circulation et toutes sujétions.</p> <p>Ce prix s'applique pour un Mât non traversant de moment de renversement égal à 250 daN.m, pour signalétique de type SIL ou piétonne.</p> <p>Le mètre linéaire :</p>	
1323.00	<p>BI - MÂT TYPE MC NON TRAVERSANT (500 daN.m.) pour signalétique SIL ou piétons</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture de mât rond en aluminium laqué RAL6005 pour signalétique y compris chapeau, dégageant un gabarit de 0,70 m sous l'empilage des panneaux, ainsi que la fourniture du dispositif d'ancrage (sabots, boulons et tiges d'ancrage); leur emballage et leur transport au lieu d'implantation, la mise en place et le réglage du mât sur le massif (série 2200), ainsi que la pose sous circulation et toutes sujétions.</p> <p>Ce prix s'applique pour un Mât non traversant de moment de renversement égal à 500 daN.m, pour signalétique de type SIL ou piétonne.</p> <p>Le mètre linéaire :</p>	

N° PRIX	DESIGNATION	PRIX H.T en Euros
SERIE 1600 - MODIFICATIONS SUPPORTS		
1670,00	<p>DEPOSE MAT OU SUPPORT D'ACCOTEMENT</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la dépose sous circulation d'un mât ou d'un bi-mat (déchargé des panneaux), l'arasement du massif au niveau du sol, la remise en état des lieux (revêtement final identique à l'existant) et toutes sujétions. Le matériel déposé et non ré-utilisé sera restitué au Maître d'Ouvrage.</p> <p>L'unité :</p>	
1680,00	<p>DEMOLITION DE MASSIF</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité de massif, la démolition sous circulation du massif existant, l'évacuation des déblais et la remise en état des lieux (revêtement final identique à l'existant) et toutes sujétions.</p> <p>L'unité :</p>	

N° PRIX	DESIGNATION	PRIX H.T en Euros
SERIE 2200 - MASSIFS MÂTS D'ACCOTEMENT		
2202.00	<p>MASSIF POUR MAT MB</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité, la réalisation du massif d'ancrage sous circulation, la découpe soignée du revêtement existant et des bords de fouilles, les fouilles, le compactage du fond, la fourniture et le façonnage des coffrages et des armatures, la mise en oeuvre et le réglage des tiges d'ancrage, la fourniture et la mise en œuvre du béton, l'évacuation des matériaux excédentaires, la remise en état des lieux (revêtement final identique à l'existant) et toutes sujétions.</p> <p>Ce prix s'applique au massif pour mât MB.</p> <p>L'unité :</p>	
2203.00	<p>MASSIF POUR MAT MC</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité, la réalisation du massif d'ancrage sous circulation, la découpe soignée du revêtement existant et des bords de fouilles, les fouilles, le compactage du fond, la fourniture et le façonnage des coffrages et des armatures, la mise en oeuvre et le réglage des tiges d'ancrage, la fourniture et la mise en œuvre du béton, l'évacuation des matériaux excédentaires, la remise en état des lieux (revêtement final identique à l'existant) et toutes sujétions.</p> <p>Ce prix s'applique au massif pour mât MC.</p> <p>L'unité :</p>	
2204.00	<p>MASSIF POUR MAT MD</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité, la réalisation du massif d'ancrage sous circulation, la découpe soignée du revêtement existant et des bords de fouilles, les fouilles, le compactage du fond, la fourniture et le façonnage des coffrages et des armatures, la mise en oeuvre et le réglage des tiges d'ancrage, la fourniture et la mise en œuvre du béton, l'évacuation des matériaux excédentaires, la remise en état des lieux (revêtement final identique à l'existant) et toutes sujétions.</p> <p>Ce prix s'applique au massif pour mât MD.</p> <p>L'unité :</p>	

2209.00	<p>PLUS VALUE POUR BRISE ROCHE</p> <p>Ce prix rémunère en plus-value aux prix de la série 2200 dans le cas de fouille en terrain rocheux nécessitant l'emploi d'un brise roche hydraulique lors de l'exécution des massifs en terrain dur.</p> <p>L'unité :</p>	
---------	---	--

N° PRIX	DESIGNATION	PRIX H.T en Euros
SERIE 3400 - ORGANISATION		
3403.00	<p>PLAN D'ASSURANCE QUALITE</p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement les frais relatifs à l'élaboration du Plan d'Assurance Qualité, à sa mise en oeuvre et à son suivi tels que défini au fascicule B du CCTP.</p> <p>Le forfait</p>	
3404.00	<p>PLAN DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement les frais relatifs à l'élaboration du Plan de Protection de l'Environnement, à sa mise en oeuvre et à son suivi tels que défini au fascicule B du CCTP.</p> <p>Le forfait</p>	
3405,00	<p>DOSSIER DE RECOLEMENT</p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement tous les frais relatifs à la constitution du dossier après pose et de récolement des équipements du marché, tels que définis au CCTP.</p> <p>Le forfait</p>	

Fait à
Le

Mention(s) manuscrite(s)
" Lu et approuvé "

Signature de l'(des) Entrepreneur(s)

Fait à ,
Le

Le Maître d'Ouvrage